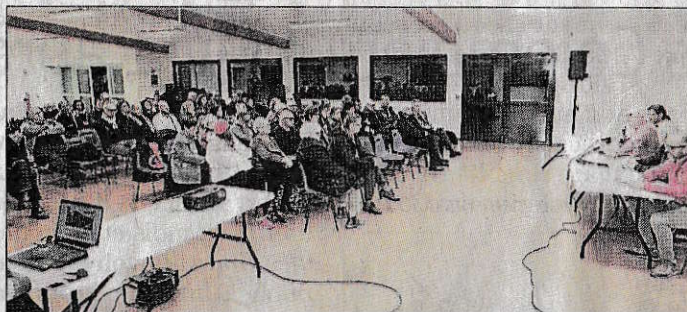


Indépendant du 22/02/26

Le Boulou

Réunion publique de l'association Osons le rail

Une deuxième présentation publique (après celle de Céret en novembre 2024) a permis de rendre compte des conclusions de cette expertise et a rassemblé plus de 80 personnes (citoyens, élus, représentants d'associations, de syndicats, de partis politiques). Un débat interactif a suivi et a démontré l'existence des convergences d'intérêt qui permettra, « ensemble, de gagner cette réouverture ». En ouverture, une étude de faisabilité technico-socio-économique, réalisée en 2024 par un cabinet indépendant, sur la revitalisation de la ligne Céret-Le Boulou-Elne a été présentée à l'auditoire. Les résultats ont permis de détailler les principaux enseignements, tels que les besoins du territoire



L'assistance à l'écoute de Thierry Labelle au micro.

PHOTO J. MARTINEZ

permettant de justifier la réouverture de la ligne, l'évaluation des investissements nécessaires, la formulation des propositions techniques les plus adaptées, ainsi que la réalisation d'un bilan des externalités négatives (accidentologie, pollution, ...) évitées via cette réouverture. Il est à noter que ce projet s'inscrit dans

une logique de réponse aux critères suivants : potentiel de report modal entre 2 700 et 4 500 trajets routiers journaliers (aller/retour), un coût annuel de 1 500 € économisé sur un trajet domicile/travail Céret/Perpignan, - 6 % émissions CO2 liées aux transports routiers du Vallespir. Concernant la faisabilité techni-

que du projet il a été présenté, un concept horaire sans changement à Elne, un temps de trajet entre Céret et Perpignan de 34 minutes, bien moins important que par la route, cinq haltes voyageurs proposées (Céret, Saint-Jean-Pia-de-Corts, Le Boulou, Banyuls-dels-Aspres et Brouilla/Ortaffa), un projet qui n'entre pas en contradiction avec le fret de la plateforme multimodale Llory-rail au Boulou. Une estimation du coût des travaux d'infrastructure s'élève à 34 M€, avec un autofinancement des investissements prévu sur une période de 30 à 40 ans. Un prochain rendez-vous d'ores et déjà annoncé au deuxième trimestre : circulation d'un TER fictif.

J. M.